

# **A . P . B . M . T .**

**Association Professionnelle Belge des Médecins du Travail**  
**Association légalement reconnue**

Président : Dr. O. Gerbosch

Secr. gén. : Dr. L. Mussen

Secr. adj. : Dr. J. Vrielynck

Secr. adm. : K. Pasmans

e-mail: [info@apbmt.be](mailto:info@apbmt.be)

## **PROCURATION**

" En vertu de l'article 16 des statuts ci-dessous, je soussigné(e) .....  
donne procuration à..... pour me représenter à l'Assemblée  
statutaire générale du 14 mars 2024".

Date et signature

### Article 16

« Chaque membre de l'Assemblée générale ayant droit de vote peut se faire représenter par procuration écrite à l'Assemblée générale par un autre membre ayant droit de vote. Aucun membre ne peut être porteur de plus de 2 procurations ».